

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 15 décembre 2023
Séance du 20 décembre 2023

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

18 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, GAMBIER David, TABET Lucy, URBANIAK Evelyne, DISASSINI Guy, KAHALERRAS Jamel, BEREZOWSKI Coraline, DUFOUR Olivier, FALCONE Prescilia.

Membres ayant donné pouvoir : Monsieur Frédéric DOGIMONT (pouvoir à Rémy MOREAUX), Madame Catherine MARGONELLI (pouvoir à Geneviève FRASCA), Madame Lucy TABET (pouvoir à Mireille DEHEN), Monsieur David GAMBIER (pouvoir à Sébastien FERENZ), Madame Evelyne URBANIAK (pouvoir à Jocelyne CHARLET), Monsieur Olivier DUFOUR (pouvoir à Marie-José CARON), Madame Prescilia FALCONE (pouvoir à Kémici HIMEUR).

Membre absent : Madame Coraline BEREZOWSKI

OBJET : Marchés Publics : Attribution du marché de services - Exploitation des équipements, installations de chauffage d'eau chaude, sanitaires, de ventilation et de climatisation des bâtiments municipaux

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 8 septembre 2023 pour l'attribution du marché de services pour l'exploitation des équipements, installations de chauffage d'eau chaude, sanitaires, de ventilation et de climatisation des bâtiments municipaux

Il s'agit d'un marché à procédure d'appel d'offre ouverte soumise aux dispositions des articles, R.2124-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

La date limite pour le dépôt des offres était le 14 août 2023 à 12 H 00.

Les offres ont été ouvertes en date du 14 août 2023 à 13 H 30.

13 DCE ont été retirés et 2 offres électroniques ont été déposées sur la plateforme de dématérialisation <https://marchespublics596280.fr>

Les critères d'attribution sont les suivantes :

- La valeur technique - 60 % ;
- Prix des prestations - 40 %

La société qui a obtenu la meilleure note globale au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation est : TPF UTILITIES à Fretin 82.69/100 contre 72.72/100 pour ENGIE.

Le montant estimé pour la durée du contrat (5 ans) est de 1 576 560.53 € HT.

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de prendre acte de l'attribution du marché.

Vote : L'Assemblée prend acte

La secrétaire de séance,
Madame Jocelyne CHARLET

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS

Publié sur le site internet : 03/01/2024
Envoyé en préfecture : 22/12/2023
Reçu en préfecture : 22/12/2023
Identifiant : 059-215906546-20231220-2023_134-DE

